ASS/FG/II/MG

2024-001 à 2024-014

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 24	Nombre de votants : 31	Date de la convocation : 17 janvier 2024

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, Mme Martine JAFFUS, M. Freddy NOLOT, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, M. Fabrice CASTELEYN, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD

Étaient absents :

M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, M. Thierry CAUMEIL, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Avaient donné mandat :

M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, M. Thierry CAUMEIL, Mme Sophie BIRKENER, M. Didier JULIAN, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Date de la publication : 29 janvier 2024

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie DANRÉ

-*Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »*
-*Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »*

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2024-001 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 2023 – **Approuvé à l'unanimité sans observation**

-Délibération n° 2024-002 : Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal – **Le Conseil municipal prend acte**

-Délibération n° 2024-003 : Création de la Commission d'indemnisation amiable des commerçants du Cours de la République et de son règlement de fonctionnement – Annexe – **Approuvée à l'unanimité. Le Conseil municipal désigne comme représentants auprès de la Commission d'indemnisation amiable : Gérard FORCADA (Titulaire) et Christine BÉNET (Suppléante), et Rémi PÉNAVAIRE (Titulaire) et Béatrice ARNAUD (Suppléante).**

ENVIRONNEMENT

-Délibération n° 2024-004 : Détermination des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables – Annexes – **Approuvée à l'unanimité**

GESTION DES SERVICES PUBLICS

-Délibération n° 2024-005 : Gestion du camping municipal – **Approuvée à la majorité par 16 voix pour et 13 voix contre**

FINANCES

-Délibération n° 2024-006 : Approbation de l'accord transactionnel pour le sinistre de l'immeuble communal « Blacher » situé rue Arago – **Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-007 : Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget principal avant le vote du budget 2024 – Annexe **– Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-008 Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget annexe Eau potable avant le vote du budget 2024 – Annexe – **Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-009 : Mise en œuvre des mesures conservatoires du Budget annexe Assainissement avant le vote du budget 2024 – Annexe **- Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-010 : Intégration des travaux en régie 2023 sur le Budget principal – Annexes – **Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-011 : Bilan des acquisitions et cessions à titre onéreux réalisées sur l'exercice comptable 2023 Budget principal – Annexes – **Approuvée à l'unanimité**

-Délibération n° 2024-012 : Adhésions à diverses structures pour l'année 2024 – **Approuvée à l'unanimité**

-**Délibération n° 2024-013 :** Acomptes de subventions 2024 – **Approuvée à l'unanimité**

GESTION DU DOMAINE FONCIER COMMUNAL

-**Délibération n° 2024-014 :** Convention de servitude de passage sur les parcelles privées cadastrées AO 172P, AO 173P et AO 240 P au bénéfice de la commune de Lézignan-Corbières – Annexe – **Approuvée à l'unanimité**